



## Journée thématique d'échanges **Habiter le littoral :** **prendre en compte les savoirs** **écologiques et paysagers**

Le Réseau Paysages d'Occitanie organise chaque année des journées d'échange autour d'un enjeu territorial dans un lieu représentatif de ses paysages. Pour la première fois, le réseau ouvre un chantier sur les territoires littoraux, sur la place de la démarche et des savoirs relatifs au paysage dans la construction d'un projet d'avenir pour ces territoires.

### Éléments de contexte

Certains territoires invitent mieux que d'autres à une interrogation paysagère : ceux dans lesquels règne une grande confusion entre les éléments. Si les territoires de montagne mêlent les cimes aux cieus, la pierre et l'air, ceux du littoral racontent l'histoire de la confusion des eaux et de la terre, une confusion des origines. Le littoral languedocien, par l'histoire de ses marécages, celle des étangs séparés de la mer par les cordons de sable, constitue le haut lieu de cette confusion historique, jamais figée.

Parler de paysage c'est, en vertu de la Convention Européenne du paysage codifiée à l'article 350-1 du code de l'Environnement, parler d'une autre confusion, constitutive de notre culture. C'est tenter de démêler la réalité des territoires de la perception toute relative qu'en ont les Hommes, ceux qui y vivent, y travaillent, ceux qui les visitent, ceux qui en sont responsables, acteurs économiques, sociaux, politiques. S'il n'y a qu'un territoire, en revanche il y a autant de perceptions d'un territoire qu'il y a de raisons d'y vivre, d'y travailler, de le visiter. Le paysage est un travail de conscience, de reconnaissance, de représentation, de composition puis de dépassement des perceptions affectives de chacun à partir de leurs finalités d'action. Ces perceptions, toutes culturelles, en sont le moteur. L'approche paysagère est une conditionnalité de penser les territoires au-delà de notre seul regard et de son incomplétude. La condition de construction d'un projet de vie à venir pour le territoire.

Le Parc naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée a fixé dans sa charte, un programme d'action à 12 ans, de connaissance et de gestion des territoires littoraux. Le paysage en constitue la trame. Par ailleurs, le département de l'Hérault a engagé depuis de nombreuses années des travaux prospectifs destinés à éveiller les consciences, pour changer les modes de gestion des territoires littoraux.

Les Villes de Narbonne, de Vinassan et celle de Torroella del Montgri (Espagne) ont choisi de construire des projets d'avenir pour leurs littoraux méditerranéens. Toutes trois ont choisi de dialoguer avec leurs habitants et leurs visiteurs en donnant à lire et comprendre les bouleversements écologiques de leur territoire littoral. Toutes trois ont su inviter chacun à dépasser des perceptions finalistes de l'espace par la découverte d'espaces révélant l'évolution des équilibres écologiques littoraux générée par nos modes de vie. Elles en ont fait un levier d'innovation, une opportunité pour leur littoral, leur mer et leur arrière-pays. Elles nous présentent ces démarches, leurs fondements, et les premiers bouleversements qui en résultent, in situ et dans le regard des femmes et des hommes qui y vivent. Ce sont des chantiers de paysage, en ceci qu'ils renouvellent un regard sur le territoire en invitant à de nouvelles relations, plus responsables de son avenir.

**Journée de rencontre  
Habiter le littoral :  
prendre en compte les savoirs écologiques et paysagers**

*Le 24 novembre 2017 à Vinassan et à Narbonne*

**Programme**

<b>Horaire</b>	<b>Titre de l'intervention</b>	<b>Intervenant nom et qualité</b>
<b>9h30</b>	Accueil à la maison de la Clape (Vinassan)	Didier Aldebert, Maire de Vinassan (sous réserve) et Bernard Devic, Président du Parc
<b>9h45</b>	Introduction de la journée Le littoral, enjeux paysagers d'un territoire emblématique d'Occitanie, rappel des chantiers en cours Littoral 21. Perspectives d'avenir.	Sylvie Brossard-Lottigier, Direction Aménagement DREAL Occitanie Philippe Labaume, Union Régionale Les CAUE d'Occitanie
<b>10h00</b>	Articulation entre politique publique et recherche autour du paysage	Marie Guibert Commissariat Général au Développement Durable et Julien Transy Bureau des paysages DGALN
<b>10h20</b>	Maison de la Clape, une histoire de rivages. L'impermanence des territoires littoraux : la mobilité du trait de cote resituée dans l'histoire du littoral narbonnais.	Sylvie Barrau, chargée de mission patrimoine, Parc naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée
<b>11h00</b>	Finalités et actions Paysage des territoires littoraux dans la charte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	Fanchon Richart, responsable Paysage, Parc naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée
<b>11h30</b>	Travaux prospectifs du Département de l'Hérault : paysages et continuités écologiques des territoires littoraux	Michel Pieyre Directeur de la Mission Développement durable, études et prospective au CD 34 (sous réserve) Régis Morvan, DREAL Direction Aménagement
<b>12h00</b>	Golfe de Narbonne en 2100: Vers le réveil du Golfe Antique, un territoire d'îles ?	Camille Piot, architecte-paysagiste
<b>12h30</b>	<b>Repas au Grand Castérou (Narbonne)</b>	
<b>14h00</b>	Visite du Grand Castérou et présentation du projet de valorisation écotouristique des zones humides : création de la Maison de la Narbonnaise sur le site du Grand Castérou, au cœur des Marais du Narbonnais	Laurence Blasco, responsable de la Mission Développement Durable, Ville de Narbonne Kattalin Fortuné-Sans, responsable Zones humides, Parc naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée
<b>15h30</b>	Torroela del Montgri renaturation d'une urbanisation littorale	Agata Colomer Cabarrocas, Coordonnateur projet Life Pletera, Ville de Torroela del Montgri
<b>16h15 à 16h30</b>	Conclusion et perspectives de travaux du réseau paysage Occitanie pour les paysages littoraux	Philippe Labaume, Union des CAUE d'Occitanie Sylvie Brossard-Lottigier, DREAL Occitanie, Direction Aménagement